

Non à la Taxe R-Pass :

un projet qui menace l'économie alsacienne et le pouvoir d'achat

Lettre ouverte

à Monsieur Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace

Monsieur le Président,

La taxe R-Pass, prévue pour entrer en vigueur en janvier 2027, et que vous souhaitez soumettre au vote des élus de la CeA dans la précipitation, imposera une redevance sur tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes circulant sur certaines routes alsaciennes. Destinée à lutter contre le trafic de transit étranger et à entretenir les infrastructures routières, cette taxe pénalisera en réalité, et surtout, le trafic local et les entreprises alsaciennes. Et c'est, comme à chaque fois, le consommateur alsacien qui en paiera le prix.

La taxe R-Pass, telle que proposée, n'apporte pas de solutions aux défis qu'elle prétend résoudre mais impose une charge démesurée aux entreprises alsaciennes et aux consommateurs.

N'allez pas chercher des solutions inadéquates auprès de grands cabinets de conseil alors que le dialogue n'a jamais été véritablement instauré entre la CeA et les acteurs économiques. Appuyez-vous plutôt sur les entreprises alsaciennes et leurs experts, qui connaissent les réalités du terrain, pour développer ensemble des solutions concrètes, adaptées aux besoins de notre région. Il est encore temps de nous écouter, nous, entreprises, organisations professionnelles et chambres consulaires qui faisons vivre l'économie locale, qui innovons, exportons, créons de l'emploi et contribuons au dynamisme de ce territoire.

Nous demandons l'annulation de ce projet de taxe R-Pass et une réelle phase de concertation avec les acteurs économiques du territoire pour coconstruire les solutions qui satisferont vos objectifs.



Pourquoi annuler ce projet de taxe ?

Un levier inefficace pour régler le problème du transit routier

Avec une taxe de 0,15 €/km en Alsace contre 0,34 €/km en Allemagne, la taxe R-Pass ne sera pas dissuasive et n'aura aucun effet significatif sur le trafic de transit. En effet, le transit de camions étrangers ne représente que 15% du trafic routier en Alsace, alors que le reste concerne les entreprises locales. En réalité, la taxe R-Pass échouera à réduire le trafic de transit, comme elle le prétend, et imposera une lourde charge aux entreprises locales qui en supporteront la plus grande part.

Un fardeau insupportable pour les entreprises et les consommateurs

Le rapport, commandé par la CeA au cabinet Deloitte, a largement sous-estimé l'impact de la taxe R-Pass sur les entreprises et les consommateurs. Nous estimons le coût annuel de la taxe pour certaines entreprises alsaciennes entre 100 000 et 300 000 €, certains industriels pourraient même voir leur facture grimper jusqu'à 2,5 millions d'euros. De telles charges mettront en péril les PME locales, déjà affaiblies par les crises successives. Cette surtaxe viendrait s'ajouter à tous les autres impôts qui assomment déjà notre pays, le plus taxé d'Europe. Ces surcoûts seront inévitablement répercutés sur les consommateurs, comme le préconise le rapport Deloitte, entraînant une perte de pouvoir d'achat que nous estimons à environ 150 € par foyer, aggravant une situation économique déjà difficile pour les familles alsaciennes. Après deux années de forte inflation, il est inacceptable d'imposer une nouvelle hausse des prix aux consommateurs alsaciens.

Il est clair que la taxe R-Pass, dans sa forme actuelle, est une solution inefficace.

Ce n'est pas une simple taxe, pénalisante pour toute l'économie alsacienne, qui réglera le problème du transport sur nos routes.

Au lieu de cette taxe R-Pass, nous vous demandons de déployer une politique ambitieuse et de renoncer au projet actuel de la taxe R-Pass.

Pas de concertation constructive avec le monde économique, malgré nos demandes répétées

Les délais entre la présentation de l'étude d'impact, le 9 septembre dernier alors que cette étude aurait dû nous être présentée fin mars, la réception des derniers éléments le 2 octobre, la réunion du 7 octobre à Colmar avec vous et vos élus et le vote prévu pour l'adoption de la Taxe R-Pass, le 21 octobre prochain, sont beaucoup trop courts pour permettre une analyse complète des impacts réels sur les entreprises et les consommateurs. Ils ne donnent pas aux acteurs économiques l'opportunité de présenter de réelles solutions alternatives comme le multimodal dont certaines entreprises d'Alsace sont les leaders. Ce calendrier précipité semble avoir été fixé de manière à limiter les débats et ainsi empêcher la possibilité d'explorer d'autres solutions plus efficaces qu'une taxe et moins pénalisantes pour l'économie alsacienne.

Une étude biaisée et un impact économique sous-évalué

Les premières analyses du rapport d'étude font apparaître de nombreuses erreurs de calcul et des biais d'interprétation qui remettent en cause sa fiabilité, la pertinence de ses conclusions et donc toutes les mesures qui pourraient en résulter. Notamment, le rapport minimise les conséquences réelles sur les PME, malgré une augmentation estimée à 12,5 % des coûts de transport. Qui peut réellement croire que cette taxe n'aura pas de conséquences sur l'activité économique et l'emploi ? Qui peut encore croire qu'un tel choc fiscal puisse être indolore pour les entreprises ? Ce nouvel impôt local pénalisera nos entreprises par

Des solutions alternatives à cette taxe existent

Optimiser le budget de la CeA

Réduire les dépenses de la CeA de 3 % en optimisant la gestion des ressources et en réorientant les priorités budgétaires, afin de dégager les 64 millions d'euros nécessaires pour financer l'entretien des infrastructures et les projets écologiques, sans imposer de nouvelles charges fiscales aux entreprises locales et aux consommateurs alsaciens.

Investir dans le transport multimodal

Développer des infrastructures pour encourager le transport ferroviaire ou fluvial, afin de réduire la congestion routière et la pollution.

rapport à leurs concurrentes des régions voisines et mettrait en péril des milliers d'emplois alors que nous sortons à peine de crises successives et d'une période de forte inflation, qui ont fragilisé les entreprises et les consommateurs.

Une absence de garantie sur l'utilisation des recettes

Le fléchage des recettes de la taxe n'est pas clairement défini. Il n'y a donc aucune garantie que ces recettes seront effectivement affectées à l'entretien des infrastructures routières ou au verdissement des flottes et à la mise en place de réseaux de recharge ou d'avitaillement en nouvelles énergies. Au contraire, ces fonds pourraient simplement être utilisés pour assurer l'équilibre du budget de 2,164 Milliards d'euros de la CeA au détriment de l'objectif initial. Cette incertitude renforce les doutes sur l'efficacité de cette taxe et la transparence du projet.

Une réduction marginale de la pollution

Les études menées dans d'autres pays européens montrent que les taxes poids lourds ont un impact limité sur la réduction du trafic et donc de la pollution. Sans alternatives viables comme le transport ferroviaire ou fluvial, les poids lourds continuent d'emprunter les mêmes routes. Les entreprises n'ayant pas d'autres solutions, la taxe R-Pass n'atteindra pas ses objectifs écologiques, à l'image des échecs observés ailleurs en Europe, tout en ajoutant une charge supplémentaire au détriment des acteurs économiques locaux.

Digitaliser le transport pour optimiser la logistique

Mettre en place des systèmes de gestion du trafic routier permettant d'optimiser les itinéraires des poids lourds et de diminuer la congestion routière.

Mettre en place un « péage intelligent »

Instaurer un système de péage intelligent, respectant les règles européennes, mais permettant de cibler les longues distances et donc les poids lourds en transit avec une franchise pour les petites distances de façon à épargner les transports alsaciens.

Notre opposition à la taxe R-Pass ne saurait être réduite à la défense des intérêts des entreprises. Elle est avant tout motivée par l'intérêt général et par la préservation de l'économie, des entreprises de notre territoire, de l'emploi, du pouvoir d'achat des consommateurs et de l'équilibre socio-économique de l'Alsace auquel nous sommes profondément attachés.

Monsieur le Président, il est encore temps de rectifier cette décision. Aujourd'hui, l'annulation du projet de taxe R-Pass en l'état et la reconsidération des alternatives d'investissement sont non seulement les seules options responsables, mais aussi les seules qui permettront d'éviter une catastrophe économique pour notre région. Nous sommes ouverts au dialogue et prêts à travailler de concert avec vous et les élus

de la Collectivité européenne d'Alsace dès notre réunion commune du 7 octobre à Colmar. Nous avons des solutions à proposer pour répondre aux besoins de financement des infrastructures, tout en préservant la compétitivité des entreprises alsaciennes. Pour ce faire, nous vous demandons l'annulation immédiate du projet de la taxe R-Pass.